



MEMOIRE ET HISTOIRE REGIONALE DE LA LOCOMOTION

COMMEMORATION du GRAND PRIX de l'ACF 1913

REGLEMENT

Article 1 : L'association Mémoire & Histoire Régionale de la Locomotion (MHRL) en partenariat avec la FFVE et les villes de Longueau et Amiens, organise la Commémoration du Grand Prix de l'ACF 1913 les 7 et 8 septembre 2024.

Article 2 : La commémoration est ouverte les samedi 7 et dimanche 8 septembre aux véhicules d'époque d'avant 1935 et 1980 comprenant les voitures, motos et les voitures trois roues. Une centaine de véhicules sont attendus pour les 2 jours.

Article 3 : Cette commémoration n'est pas une compétition. Le samedi, c'est un roulage mémoriel sur le circuit historique. Pendant les rallyes du dimanche, c'est une sortie promenade à travers la campagne picarde. Ces roulages se font dans le strict respect des règles du Code de la Route. Il est préconisé de ne pas dépasser la vitesse de 50 km/h pendant le roulage mémoriel.

Article 4 : Les véhicules d'époque d'avant 1935 peuvent arriver dès le vendredi 6 (parking gardé vendredi soir et samedi soir) et repartir le lundi 9 septembre (attention : pas de gardiennage le dimanche soir). Ils en informent les organisateurs afin de stationner en sécurité leur véhicule et leur remorque.

Article 5 : Dès leur arrivée à Longueau 80330, les pilotes de véhicule d'époque d'avant 1935 retirent leur dossier de participation à la Cité des Métiers. Ils stationnent leur véhicule et leur remorque suivant les consignes qui leurs sont données. Un café-viennoiserie d'accueil leur est offert.

Article 6 : Le dimanche 8 septembre, les véhicules d'avant 1980 participants aux rallyes organisés par des associations différentes doivent retirer leur livre de route et leur plaque de rallye sur le lieu de départ communiqué auparavant par chaque responsable de Rallye. L'horaire de rendez-vous est fixé entre 08h00 et 08h30. Un café-viennoiserie d'accueil est offert aux participants. Le nombre de participants à chaque rallye ne doit pas excéder une trentaine de véhicules.

Article 7 : Programme : Le samedi 7 septembre aura lieu en fin de matinée l'inauguration d'une plaque mémorielle sur le site du départ du circuit du Grand Prix 1913 à la Fourche de Longueau, suivie d'un lunch. En début d'après-midi, les véhicules participants, rouleront par groupes de puissances identiques sur le Circuit historique. Ils seront encadrés par des voitures et motos ouvreuses et suiveuses. Ils s'arrêteront dans deux des quatre localités où ils sont attendus pour exposer leur véhicule et participer aux activités prévues localement.

Le retour se fera vers le site du départ où les véhicules seront exposés au public jusqu'en début de soirée. Un gardiennage nocturne est prévu.

Le Dimanche 8 septembre, quatre rallyes partiront de sites différents pour rejoindre l'hippodrome d'Amiens entre 12H00 et 12H30. Les participants souhaitant découvrir une partie de la campagne picarde doivent s'inscrire au rallye concerné. Arrivés à l'hippodrome, les véhicules participants seront exposés au public jusqu'en fin d'après-midi. L'accès au site sera gratuit pour le public. Il est recommandé à chaque participant d'exposer à l'intention du public une plaque informative concernant les caractéristiques de leur véhicule lors de son stationnement.

Le midi, un repas sera pris entre tous les participants.

Article 8 : Les quatre rallyes : Afin de choisir le rallye souhaité lors de l'inscription, ceux-ci sont présentés ci-joint. L'AMC3V organise le rallye Vallée de la Somme et châteaux. Départ depuis Canaples pour un circuit de 62 km au Nord-Ouest d'Amiens. Contact : Catherine Breant <m.c.breant@orange.fr>.

EVS organise le rallye du Sud-Est d'Amiens. Départ depuis Moreuil. Circuit de 65 km. Contact : <envoituresimonemoreuil@gmail.com>.

Chromes et Calandres organise le rallye du Sud-Ouest d'Amiens. Départ depuis Boves avec un circuit de 65 km. Contact : patrick.joachim@neuf.fr .

Le Club Panhard et le GAVAP organisent le rallye de la grande Guerre (Bataille de la Somme). Départ depuis la Boisselle avec un circuit de 65 km. Contact : Josiane CARRE <cplf.secretariat60870@gmail.com>.

Chaque responsable est libre d'accepter ou de refuser une inscription surtout si le nombre de participants excède le nombre prévu.

Article 9 : Le concours d'élégance : Le dimanche après-midi vers 14H00, aura lieu un concours d'élégance. Les véhicules souhaitant s'inscrire au concours d'élégance doivent s'inscrire préalablement. Seuls 15 véhicules seront retenus par le jury dont la décision ne sera pas contestable.

Article 10 : Sécurité : Les participants s'engagent à respecter les règles du Code de la route et les consignes qui leur seront données par les organisateurs. Ils prendront toutes les précautions utiles afin d'éviter de soumettre les habitants riverains de l'événement aux nuisances que pourrait générer leur véhicule.

A noter, que le dimanche, les véhicules d'époque ayant participé au roulage mémoriel le samedi se répartiront dans les quatre rallyes en fonction de leur puissance.

Aucun rallye du dimanche ne dépassera les trente participants.

Article 11 : Les frais d'engagement

Pour les véhicules participant aux deux journées, ils sont fixés à 140 € /véhicule pour deux personnes pour les deux jours ou 75 € / véhicule et une personne pour les 2 jours. Pour les véhicules ne participant qu'aux rallyes du dimanche, les frais sont fixés à 80 € /véhicule pour 2 personnes ou 45 € / véhicule avec une seule personne.

Ce forfait comprend les frais d'organisation (sécurité, assurances, toilettes, documents, etc...), les navettes et les repas (boissons comprises).

Très important : en cas de désistement, les frais d'engagement sont remboursés en fonction du délai avant le 31 août :

- Avant le 30 juin : 100%
- Avant le 31 Juillet : 60%
- Avant le 15 Août : 40%
- Après le 22 Août : aucun remboursement.

Article 11 : Hébergement

Les organisateurs ne se chargent pas de l'hébergement. Nous vous invitons à réserver le plus tôt possible votre chambre auprès des hôtels présents sur le parc hôtelier de Longueau. (Coordonnées ci-jointes)

Article 12 : L'inscription

Par son inscription au rassemblement, chaque participant déclare adhérer purement et simplement au présent règlement et s'engage à renseigner d'une manière complète et précise la demande d'inscription.

L'inscription se fait auprès de l'association MHRL **avant le 31 juillet 2024** à l'aide de la fiche d'inscription accompagnée de son règlement et de la photo du véhicule. En l'absence d'un de ces documents, l'inscription ne sera pas validée.

Article 13 : Le règlement doit se faire **avant le 31 juillet** :

- Par chèque bancaire à l'ordre de Mémoire & Histoire Régionale de la Locomotion, adressé à MHRL Aérodrome Amiens-Glisy Hangar 2 Rue Robur le Conquerant 80440 – Glisy.
 - Par mel : gpacf1913@gmail.com et Virement sur : IBAN = FR76 1870 6000 0097 5667 3317 365, BIC = AGRIFRPP887 en joignant la copie de la preuve de virement.
- NB : Nous rappelons que les demandes ne remplissant pas ces conditions ne seront pas acceptées. +++++

Article 14 : Les participants renoncent à tout recours contre les organisateurs.

Liste des hôtels à proximité du Pôle Jules Verne à LONGUEAU,

| Nom de l'hôtel | adresse | Phone | Mel |
|--------------------------|---|--------------------|--|
| NOVOTEL**** | 7, rue des Indes Noires 80440 BOVES | +33 3 22 50 42 42 | H0396@accor.com |
| CAMPANILLE*** | Avenue de La Ville Idéale, 80440 Glisy. | +33 3 22 53 89 89 | |
| TABL'HOTEL*** | 16 Avenue de l'Arc, 80330 Longueau. | +33 3 22 47 19 19 | reception@theoriginalshotels-amiens.com |
| BALLADINS** | 14 Avenue de l'Arc, 80330 Longueau. | +33 3 22 53 90 70 | amiens@balladins.com |
| B&B** | 18 Avenue de l'Arc, 80330 Longueau. | 08 92 78 80 03 | |
| 1 ^{ère} CLASSE* | 36 Avenue de la Ville Idéale, 80440 Glisy. | + 33 3 22 47 37 57 | |